



DOSSIER DE CANDIDATURE À LA BOURSE MICHARD 2025

Dossier de demande à transmettre **avant le 30/03/2025, à 11h59** par mail
ou à déposer au bureau de l'association, site de la Maison des Elèves (dans ce cas, une version numérique du
dossier devra aussi être envoyée).

boursemichard@mines-ales.org - 04 66 54 31 63

Tout dossier incomplet sera rejeté et ne sera pas examiné.

Voir en dernière page les documents à joindre.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

L'ensemble des dossiers sera analysé pour une présélection.

Les candidats retenus, devront ensuite défendre leur projet sous forme d'une présentation orale de 10 minutes (en présentiel ou par visioconférence), devant la commission d'attribution. **Cette commission aura lieu entre le 7 et le 25 avril.**

L'attribution et le montant de la bourse dépendent du nombre de dossiers requérant une aide financière, des ressources financières des familles des candidats, de la qualité de la lettre de motivation, des frais réellement engagés et des bourses ou aides déjà reçues, de la motivation avérée du candidat et de son caractère méritant (implication dans la vie des étudiants, dans le milieu scolaire, comportement irréprochable à la MDE ...).

ATTRIBUTION DE LA BOURSE MICHARD

La commission d'attribution ayant validé le dossier et le montant alloué, la bourse sera versée en deux fois :

- 90% pour couvrir les dépenses au cours du séjour à l'étranger,
- 10% au retour de l'étudiant, après évaluation du témoignage rendu à Mines Alès Alumni, et des démarches effectuées pour rencontrer les anciens élèves sur place.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Nom et Prénom	
Année d'étude (promotion) <input type="checkbox"/> 1A <input type="checkbox"/> 2A <input type="checkbox"/> 3A
Département	
Adresse mail	
Téléphone	
Adresse postale	

Implications associatives	
---------------------------	--

Implications en dehors de l'école	
-----------------------------------	--

Résumé du projet	
------------------	--

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE DE BOURSE

1. Critère géographique

Rappel : La bourse Michard n'est attribuée que dans le cadre d'un stage non francophone ou d'études dans une université non francophone.

Ville	
Pays	
Date et durée du séjour	Du ____/____/____ au ____/____/____ Soit _____ mois
Semestres	<input type="checkbox"/> S7 <input type="checkbox"/> S8 <input type="checkbox"/> S9 <input type="checkbox"/> S10
Nom de l'université / ou de l'entreprise	
Diplôme préparé / ou poste occupé	
Langues pratiquées	

2. Critères financiers

- Êtes-vous boursier ? OUI NON
Avez-vous fait d'autres demandes de bourse pour ce voyage ? OUI NON
Si oui, auprès de quel(s) organisme(s) ?

.....
.....

Si non, pourquoi ?

.....
.....

Montant des bourses obtenues : €

- Dans le cadre d'un stage, percevrez-vous une gratification salariale ? OUI NON

Si oui, quel en sera le montant ? €

3. Situation familiale

Statut marital des parents : mariés divorcés veuf / veuve union libre

Nombre d'enfants à la charge de la famille (vous excepté) :dont en études supérieures :

Situation professionnelle du père :

en activité - Profession : sans activité retraité

Situation professionnelle de la mère :

en activité - Profession : sans activité retraitée

Dans le cas où j'obtiendrais une aide financière provenant de la Bourse Michard, je m'engage à cotiser à Mines Alès Alumni les 2 premières années à la suite de ma diplomation. Je m'engage également à adresser par mail, au cours de mon séjour, ou au plus tard à mon retour, mon témoignage / retour d'expérience.

Date :

Signature : Avec mention manuscrite « Je confirme la véracité des informations et des documents transmis et joints à ce dossier. »

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Lettre de motivation du candidat (pourquoi ce choix de pays/université/stage, pourquoi solliciter une bourse, quelles démarches prévues pour rencontrer les anciens élèves dans le pays...).
- Justificatifs des ressources des parents et/ou du candidat (avis d'imposition ou de non-imposition, bourses éventuellement en cours). Si les parents sont divorcés ou non-mariés, joindre les deux avis d'imposition.
- RIB
- Annexe « Estimation de vos frais d'expatriation ».
- Le Règlement de la bourse Michard signé.

ANNEXE :
ESTIMATION DE VOS FRAIS D'EXPATRIATION
SUR LA DURÉE DE VOTRE SÉJOUR

	Estimation des dépenses à la Maison des Elèves (en €)	Estimation des dépenses à l'étranger (en €)
Frais de transport pour la destination		
Frais de scolarité		
Logement		
Transports quotidiens		
Alimentation		
Factures, taxes, assurances		
Autres : _____		
TOTAL	€	€
REVENUS PERSONNELS		